



L'alliée de votre réussite

le Conseil de la BCT a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur et d'éponger une enveloppe moyenne de 185 MDT

Le Conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie s'est réuni, mardi 25 novembre 2008 et publié son communiqué mensuel. Il a exprimé, au début de ses travaux, sa profonde considération au Président de la République pour la sollicitude dont il n'a cessé d'entourer le système bancaire et financier en plaçant sous son haut patronage les festivités marquant le cinquantenaire de la Banque Centrale, la création du Dinar tunisien et du premier noyau de banques nationales et d'avoir inauguré, le 15 novembre 2008, le Musée de la monnaie.

Le Conseil a également apprécié les décisions annoncées par Monsieur le Président dans son discours prononcé à l'occasion du 21ème anniversaire du Changement et qui ont concerné, notamment, la révision du code des changes, de la loi du 6 décembre 1985 relative aux organismes financiers travaillant essentiellement avec les non-résidents, le renforcement de l'assise financière du secteur bancaire en oeuvrant à réduire à moins de 10% à l'horizon de 2011 la part des créances classées et la création sous la tutelle de la Banque Centrale de Tunisie d'un Centre de recherches et d'études financières et monétaires.

Par ailleurs, le Conseil a passé en revue l'évolution de la conjoncture internationale qui a été marquée, durant le mois de novembre courant, par la poursuite des retombées de la crise financière mondiale qui s'est propagée aux secteurs productifs, surtout avec la confirmation de l'entrée de nombreux pays industrialisés en récession économique et les fluctuations continues des marchés des changes et financiers, outre les difficultés qu'ont commencé à connaître plusieurs pays émergents et en développement et certains secteurs économiques importants comme celui de l'industrie automobile.

Dans ce cadre, le Fonds monétaire international a révisé à la baisse ses estimations de la croissance mondiale pour les années 2008 et 2009, avec la prévision d'une croissance négative de 0,3% en 2009 dans les pays développés contre une progression attendue de 1,4% pour l'année en cours. Face à la détérioration de la situation économique et financière mondiale, plusieurs mesures ont continué à être prises par les gouvernements et les autorités monétaires, particulièrement dans les pays développés et les pays émergents, pour limiter les effets de la crise financière actuelle.

Sur le plan national, le secteur financier n'a pas été directement affecté par les retombées de la crise financière mondiale, grâce au cadre d'activité sain du système bancaire et financier et à l'approche graduelle suivie en matière de libéralisation financière externe et d'utilisation des instruments financiers dérivés.

S'agissant de la sphère réelle de l'économie et même si les effets de la crise sur les différentes activités demeurent limités jusqu'à présent, certains secteurs nécessitent l'encadrement et le suivi à l'instar du textile, des industries mécaniques et électriques et du tourisme.

Les données disponibles au terme du 20 novembre 2008 montrent la poursuite de la progression de la production manufacturière, quoique à un rythme moins rapide qu'une année auparavant (4,6% contre 8,6%), et la croissance du secteur des services, notamment le tourisme et les communications, en plus du rythme encore soutenu des échanges commerciaux avec l'extérieur.

Pour sa part, la situation monétaire se caractérise par une augmentation de la masse monétaire (M3) et des concours à l'économie, au cours des dix premiers de 2008, de 13,7 % et 11,3 %, respectivement, en comparaison avec la fin du mois de décembre 2007. L'excédent de liquidité bancaire, enregistré à partir du mois de mars dernier, s'est poursuivi durant le mois de novembre courant, ce qui a nécessité l'intervention de la Banque Centrale pour éponger une enveloppe moyenne de 185 MDT jusqu'à la date du 20 du même mois. Concernant, le taux d'intérêt au jour le jour sur le marché monétaire, il a fluctué entre 5,10 % et 5,25 % depuis le début du mois en cours.

S'agissant de l'évolution des prix, le glissement annuel a atteint 4,5 %, en octobre 2008, contre 3,8 % pour le même mois de l'an passé.

Le taux de change du dinar a enregistré, quant à lui, depuis le début de l'année et jusqu'au 24 novembre courant, une dépréciation de 13 % vis-à-vis du dollar américain et une légère appréciation de 1,4% par rapport à l'euro.

A la lumière des évolutions que connaît la scène mondiale, le Conseil considère que la situation nécessite l'activation de toutes les mesures en matière de consolidation de la croissance économique et de l'investissement, de promotion de l'emploi et de renforcement de la compétitivité pour accroître davantage les exportations, en plus de la poursuite du suivi des évolutions de la conjoncture mondiale et de ses retombées éventuelles sur l'économie nationale, en particulier dans le cadre des travaux de la Commission nationale créée à cet effet. Compte tenu de la situation de surliquidité qui continue à marquer le marché monétaire et de la progression importante des concours à l'économie et de la masse monétaire, le Conseil décide de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur et d'assurer le suivi continu des conditions de financement de l'activité des entreprises et notamment les petites et moyennes d'entre elles.

Source : BCT

Contact : « Analyse & Ingénierie Financières »

Tél : 216 71 788 228 Fax : 216 71 786 239

E-mail : analystes@bnacapitaux.com.tn

